Plan d'Avertissement et d'Alerte `Rhin` Messages 2007

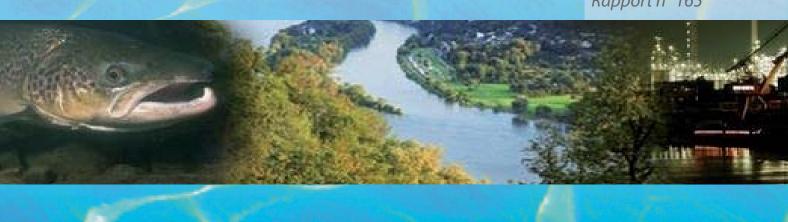


Internationale Kommission zum Schutz des Rheins

Commission Internationale pour la Protection du Rhin

> Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn

Rapport n° 165



Editeur:

Comission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblence Postfach 20 02 53, D 56002 Coblence Téléphone +49-(0)261-94252-0, téléfax +49-(0)261-94252-52 Courrier électronique: sekretariat@iksr.de www.iksr.org

ISBN 978-3-941994-04-1

© IKSR-CIPR-ICBR 2009



Internationale Kommission zum Schutz des Rheins Commission Internationale pour la Protection du Rhin Internationale Commissie ter Bescherming van de Rijn

Plan d'Avertissement et d'Alerte 'Rhin' Déclarations 2007

Déclarations PAA 2007

1. Introduction

Objectifs du Plan d'Avertissement et d'Alerte (PAA)

L'objectif du PAA est de faire passer les messages de pollutions soudaines dans le bassin du Rhin dues à des produits dangereux pour les eaux - et dont la quantité ou la concentration est susceptible entraîner une dégradation de la qualité des eaux et/ou de la biocénose du Rhin - et d'avertir dans la plus grande mesure possible les autorités et services chargés de la lutte contre les accidents.

Le PAA distingue les avertissements des informations.

Les **avertissements** sont déclenchés par les Centres Principaux Internationaux d'Avertissement (CPIA) en cas de pollutions des eaux impliquant des substances dangereuses pour les eaux et dont la quantité ou la concentration peut avoir un impact négatif sur la qualité des eaux du Rhin ou l'eau potable et/ou susciter un vif intérêt public.

Les **informations** sont émises pour donner entre autres aux CPIA des informations objectives et fiables, indépendamment des rapports des médias. Les informations sont par ailleurs transmises aux riverains du Rhin par le biais des CPIA, par ex. en cas de dépassement des valeurs d'orientation. L'information sert également à aviser, à titre de précaution, les usines chargées de l'approvisionnement en eau potable.

2. Synthèse des déclarations 2007

La qualité du Rhin et l'approvisionnement en eau potable n'ont été compromis à aucun moment en 2007.

Tableau 1	:	Aperçu	des	déclarations	2007
-----------	---	--------	-----	--------------	------

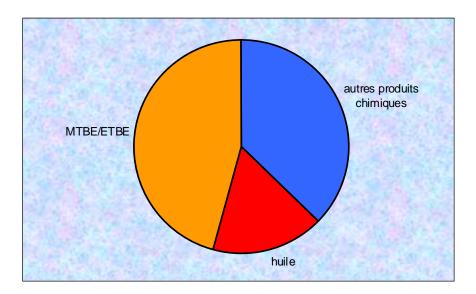
Déclarations PAA 2007										
Déclarations	Nombre	Type de pollution	Nom	bre						
Avertissements	0	Nappes d'huile	6							
Informations	36	produits chimiques	29							
		dont MTBE/ETBE		16						
		BTX		3						
		benzène								
		Toluène								
		Xylène								
		Autres		10						
		Conteneurs	1							
Total	36		36							

Il est toutefois préoccupant de constater que les **pollutions soudaines** par le **MTBE/ETBE** ou d'autres substances volatiles sont fréquentes. La recherche intensive des pollueurs, effectuée par les Etats contractants de la CIPR, a permis d'exclure tout rejet venant des terres. On doit donc partir du principe que les substances rejetées dans le Rhin sont imputables à la navigation, par ex. par le biais de dégazages ou de vidanges de citernes. Les **possibilités d'identification des pollueurs** sont **limitées** malgré les

efforts intensifs de la police des eaux et, plus récemment également, des associations de navigation. La situation s'améliorera, entre autres, à mesure qu'augmentera le degré de sensibilisation de la navigation. Par ailleurs, la CIPR fait pression pour que soit ratifiée la convention sur les déchets survenant en navigation fluviale.

Si l'on additionne les nappes d'huile (6) causées le plus souvent par la navigation et les ondes de MTBE/ETBE (16) et de BTX (benzène, toluène, xylène) (3) très probablement imputables à la navigation également, on constate qu'env. 66% des déclarations sont dues à la navigation en 2007.

Diagramme 1 : Part des déclarations de pollution par l'huile et les produits chimiques en 2007



Au cours de l'année couverte par le rapport, on ne relève qu'une seule déclaration de diglymes, à l'opposé des années 2005/2006 caractérisées par de nombreuses déclarations de diglymes. Cette évolution positive est due à la dépollution d'une des principales sources de rejets de diglymes. Il a ainsi été possible de réduire de manière radicale les flux de diglymes en provenance de la Hesse grâce à l'extension et l'aménagement d'une station d'épuration.

PAA et intérêt des médias

L'avarie d'un porte-conteneurs à hauteur de Cologne-Porz, au cours de laquelle 31 conteneurs, dont trois renfermant des substances dangereuses pour les eaux, sont tombés dans le Rhin, a suscité un vif intérêt des médias. Le Rhin a dû être fermé à la navigation pendant une semaine à hauteur de l'accident, ce qui a provoqué un embouteillage de quelque 600 bateaux marchands. Les conteneurs ont pu être ramenés à la surface à l'aide de 3 bateaux spéciaux. Bien qu'il n'y ait pas eu situation de danger, il y a ici matière à amélioration, car la liste de chargement des conteneurs de matières dangereuses était incomplète et a été obtenue relativement tard.

Photo 1 : Accident de conteneurs à hauteur de Cologne-Porz en mars 2007



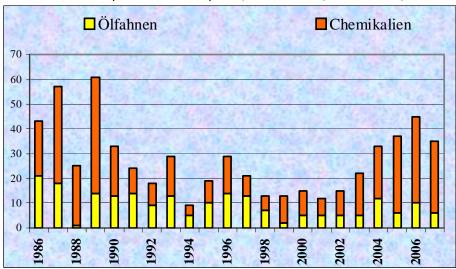
Modifications au niveau de l'organisation au cours de l'année 2007

Au cours de l'année couverte par le présent rapport, la compétence de transmission des déclarations du Centre Principal International d'Avertissement (CPIA) R6 (Düsseldorf) est passée du « Polizeileitstelle Martha » (poste de commande de la police), instance dissoute, à la « Gefahrenabwehrzentrale de Düsseldorf » (centre de lutte contre les risques majeurs).

3. Evolution à long terme des déclarations PAA

Le nombre des déclarations PAA (informations et avertissements ; diagramme 1) a globalement diminué sur la période allant de la fin des années 80 à la fin des années 90 ; il est ensuite resté à peu près constant avec 12 déclarations (dont un avertissement par an) jusqu'en 2002. Depuis 2003, on observe à nouveau une augmentation des déclarations, notamment de celles ayant trait à des produits chimiques. Le point culminant a été atteint jusqu'à présent en 2006 avec 45 déclarations. Ceci est notamment dû à l'amélioration des méthodes d'analyse dans les stations de mesure de Bad Honnef et Bimmen/Lobith. En 2007 également, presque toutes les déclarations ont été émises par le CPIA R 6, dont le domaine de compétence comprend les stations de mesure susmentionnées. Par rapport à 2006, avec 4 avertissements et aux années précédentes, au cours desquelles a été émis en moyenne un avertissement par an, l'année 2007 se distingue par l'absence totale d'avertissement.

Diagramme 2 : Evolution du nombre des déclarations PAA subdivisées en déclarations de produits chimiques (Chemikalien) et d'huile (Ölfahnen) entre 1986 et 2007.



										Contenu de la déclaration
										Contenu de la declaration
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/l	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
	1		R6	03.01.07	865	Bad Honnef	ETBE	15		
				05.01.07 05.01.07	735	Düsseldorf- Flehe Bad Honnef Bad Godesberg Bimmen		20 22 4,5		900 à 950 kg se sont écoulés dans le Rhin sur une période de 4 heures.
	2		R1	08.01.07	168.3	Bâle	1,2-dibromo-3,3- diméthylbutane	105		Pendant une phase de fabrication d'un produit de traitement des mycoses, 80 à 100 kg d'un produit intermédiaire ont rejoint la station d'épuration industrielle.
				15.01.07				195		Le pollueur a rejeté par mégarde du 1,2-dibromo- 3,3-diméthylbutane dans la station d'épuration industrielle. 4,2 kg au total ont rejoint le Rhin par le biais de la station d'épuration sans toutefois compromettre directement le milieu naturel.
	3		R6	19.01.07	790	Bimmen-	MTBE	3,5		Il s'agit probablement d'un rejet non autorisé.
		1	R6		792	Lobith Orsoy		2,9		Même déclaration que ci-dessus, sous forme d'avis de recherche.
			R3	19.01.07	362,3	Karlsruhe- Maxau				On peut exclure tout rejet en amont de Karlsruhe.
			R2	22.01.07						Pas de dépassement des valeurs mesurées entre les PK 171,5 et 352,0 du Rhin
			R1	22.01.07	171,5	Weil am Rhein				Le point de rejet doit se trouver en aval du PK 171,1 du Rhin.
	4		R6	18.02.07	865	Bimmen- Lobith	Aniline			
	5		R6	18.03.07	865	Bimmen	MTBE Toluène Styrène	8,1 5,2		

										Contenu de la déclaration		
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/l	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »		
	6		R6	25.03.07	677	Cologne-Porz	Des fûts remplis de substances dangereuses ont rejoint le Rhin à la suite de l'accident d'un porte-conteneurs. Deux des 3 conteneurs renfermant des substances dangereuses pour les eaux ont été ramenés à la surface. Rapportage dans les médias. Un des conteneurs contient de l'isophorondiamine.					
				26.03.07			Les conteneurs ne contiennent pas d'isophorondiamine. Les recherches sur le contenu des conteneurs se poursuivent. Deux conteneurs renfermant des substances dangereuses ont été localisés; ils ont pu être placés sur un champ d'épis et ne peuvent plus dériver. Les conteneurs mis en sécurité contiennent probablement les produits « Sikafloor » et Sika Deutschland ». La copie de la liste de chargement promise par les sapeurs-pompiers de Cologne n'a pas été réceptionnée. Les bateaux grues nécessaires pour extraire les conteneurs du fleuve sont en route vers le lieu de l'accident. Un conteneur supplémentaire fait encore défaut. Information sur le contenu probable du conteneur manquant à l'appel.					
				29.03.07			Pas d'anomalie au nivea Au cours de l'opération d substance dangereuse se	u du gluta de récupé e soient é gaison ; s	raldéh ration d coulées elon ce	yde à la station de mesure de Düsseldorf-Flehe. lu troisième conteneur, il est probable que 17 t de s dans le Rhin. La police des eaux de Cologne publie la tte liste, le conteneur renfermait entre autres du		
	7		R6	24.04.07	851	Emmerich	Film d'huile			Probablement de l'eau de fond de cale.		
	8		R6	06.05.07	865 et 732	Bimmen Düsseldorf- Flehe	MTBE	6,7		Probablement vidange illégale des cales d'un bateau.		
	9		R4	27.05.07	525 à 529	Mayence	Produit assimilé à de l'huile minérale		4			
	10		R6	01.06.07	865 823	Bimmen	ETBE Carburant diesel	19,4		Un bateau-citerne belge (Palestil 29) transportant du carburant diesel a effleuré un convoi poussé. Du carburant diesel (env. 14 à 16 m³) s'est écoulé pendant une demi-heure d'une fissure longue d'env. 5 cm.		

										Contenu de la déclaration
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/l	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
		2	R7	13.06.07						Déclenchement par erreur d'une alerte par R7.
			R6							R7 a émis un avis de recherche, des daphnies mortes ayant été trouvées dans 2 compartiments dans la station de mesure.
			R2							Réponse à l'avis de recherche Pas d'accident dans le domaine de compétence de R2.
			R6 S							Communication des valeurs TOX et du nombre de daphnies mortes. Interruption téléphonique par le secrétariat de l'alerte déclenchée par erreur.
	11	,	R6	29.06.07	865	Bimmen	MTBE	30		raierte decienarios par errear.
	12		R6	27.07.07	865	Bimmen	Benzène Toluène o-xylène/p-xylène Styrène Cyclohexane ETBE 1,2,4-triméthylbenzène	30 (som- me)		
		3	R3	12.01.07	360	Karlsruhe	ETBE MTBE	17 3,1		Résultats des échantillons conservés à Iffezheim et Worms. Pas de pollution dans le cadre des stations de mesure du CARING.
			R1							Les valeurs mesurées à la station de mesure de Weil am Rhein sont inférieures à la limite de dosage.

										Contenu de la déclaration
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/1	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
	13		R6	30.07.07	640	Bad Honnef	ETBE MTBE Toluène	0,765 10,59 0,737		
	14		R6	09.08.07	755	Débouché du Kittelbach	Kérosène			Un surremplissage à l'aéroport de Düsseldorf, combiné à de fortes précipitations, a entraîné le rejet de 0,2 t de kérosène dans le Rhin via le Kittelbach.
	15		R6	22.08.07	865	Bimmen Lobith	ETBE	10,10 5,61		Environ 400 kg au total se sont écoulés dans le Rhin.
		4	R6 R2 R3 R1 R5	23.08.07 24.08.07 24.08.07	767	Krefeld Uerdingen	Chloroforme	40		Pas de pollution dans la zone de compétence de R2. Pas d'anomalie dans les teneurs en chloroforme à la station de mesure de Karlsruhe. Le point de rejet se trouve en aval de la station de mesure de Weil am Rhein. Pas de chloroforme dans l'échantillon journalier moyen. Pas d'anomalie chez un rejeteur industriel direct. Echantillons probablement contaminés par inadvertance.
	16		R6	30.08.07	865	Bimmen	МТВЕ	6,2		
		5	R6 R1 R2 R6 R3	31.08.07	640	Bad Honnef	Diglymes Triglymes	9,38 2,02		Point de rejet en aval de Weil am Rhein Pas de rejets dans la zone de compétence de R2. Nouvelles valeurs mesurées. Pas d'anomalies dans les valeurs mesurées sur la période correspondante.

										Contenu de la déclaration
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/l	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
			R4	07.09.07						Selon l'auto-contrôle de l'exploitant, le flux de diglymes est toujours resté inférieur à 100 kg/j. Contrairement aux indications fournies par l'exploitant, des flux journaliers de 500 kg/j ont été
	17		R6	18.09.07	865	Bimmen Lobith	MTBE ETBE Benzène o-xylène			mesurés dans les échantillons réservés. Autres valeurs mesurées sur ces 4 substances.
	18		R6	22.09.07			Benzène		***************************************	Probablement élimination illégale des déchets d'un bateau.
	19		R4	11.10.07	PK Main 57	Hanau	Produit issu d'un réservoir de produits d'extinction			Le produit peut à long terme avoir un impact négatif sur les eaux.
	20		R6	16.10.07	811,3	Büderich	Xylène	9,3		
	21		R6	17.10.07 18.10.07	865	Bimmen Lobith	eTBE o-xylène	12 12		Valeurs mesurées complétant la déclaration du 17.10.07
	22		R6	22.10.07	865	Bimmen Lobith	1,2-dichloroéthane	7,1 10,7		Autres valeurs mesurées Autres valeurs mesurées
	23		R6	31.10.07	865	Bimmen Lobith	Aniline	11		L'évolution des quantités de polluants laisse à penser que la pollution est due à un bateau-citerne.

										Contenu de la déclaration
Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/l	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
	24		R6	06.11.07	865	Bimmen Lobith	ETBE	13 14		Selon les experts de la navigation, les flux d'ETBE/MTBE supérieurs à 300 kg sont très probablement dus au rejet illégal par pompage du contenu de récipients de collecte des résidus de cargaison.
	25		R6	24.10.07	640	Bad Honnef	m/p-xylène	9		
	26		R6	31.10.07	865	Bimmen Lobith	Aniline	11		
	27		R6	05.11.07	865	Bimmen	ETBE	13		Les apports sont estimés à 175 kg
				06.11.07	865	Bimmen Lobith		14		Correction de la valeur estimée : 400 à 450 kg
	28	ı	R6	07.11.07	837,5	Rees	Benzène	5,3		
	29		R6	18.11.07	639	Remagen- Rolandseck	Diesel	8		Le convoi poussé à l'origine de la pollution a été identifié. Le carburant diesel a été transvasé dans les chalands poussés.
	30		R6	27.11.07		Bimmen	ETBE o-xylène m-xylène p-xylène Toluène			
	31	I	R6	22.12.07	765	Krefed- Urdingen	Gasoil			Collision de 3 bateaux. Le Rhin a été complètement barré. L'un des bateaux transportait du kérosène. Du gasoil s'est écoulé par-à-coups d'un réservoir submergé de l'un des bateaux accidentés.

Avertissement	Information	Avis de recherche	CPIA	Date de la déclaration	Point kilométrique	Localité	Substance	Concentrations de pointe en µg/1	Longueur de la nappe en km	On trouvera dans cette colonne des indications supplémentaires sur les informations déjà communiquées dans les colonnes « pointes de concentration » et « longueur de la nappe »
	32		R6	27.12.07			Carburant diesel			2 m³ de carburant diesel se sont écoulés dans le canal Wesel-Datteln lors de l'éclusage d'un bateau ayant une fissure de 10 cm de long sur l'un des côtés. La fissure a été provisoirement colmatée et le bateau acheminé vers le port pétrolier de Wesel.

Parallèlement aux avertissements et aux informations, le Plan d'Avertissement et d'Alerte transmet également en pratique des **avis de recherche** émis par les CPIA. **Les avis de recherche** sont émis dans le but d'identifier le responsable d'une pollution du Rhin, c'est-à-dire en cas de résultats ne pouvant être clarifiés dans le cadre des compétences d'un CPIA donné.

On relève dans l'année couverte par le rapport 5 avis de recherche au total, l'un d'entre eux ayant également été déclaré comme information. Dans le calcul du total des déclarations (36), cette double désignation (information et avis de recherche) n'a été comptée que comme une seule déclaration. Pour simplifier la présentation de la partie rédactionnelle du rapport publié, qui s'adresse au grand public, les avis de recherche ont été comptés comme des informations.